Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20240923-PV135-7-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/09/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION PROSPECTIVE INNOVATION INCUBATION
GROUPEMENT RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
SERVICE LABORATOIRE ET PARTENARIATS TECHNIQUES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU **23 SEPTEMBRE 2024**

P.V. n° 135
Dossier n° 7

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne concernant la candidature du SDIS 77 à l'appel à projets relatif à la mesure de défense des forêts contre les incendies (DFCI) porté par Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité

- De m'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la constitution du dossier de candidature pour le projet relatif à la mesure de défense des forêts contre les incendies (DFCI) dans le cadre de la planification écologique pour l'année 2024 porté par Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU